



 mpte rendu

Audience au département du VAL DE MARNE

Mercredi 30 mars 2022 de 16h00 à 18h00

Sont présents

Pour le département :

M. Tryzna Vice-président chargé des collèges, Mmes Bayle, Duhene et Petit, MM Gaultier, Starcevic, Mme Poujade excusée, remplacée par Mme Petit.

Pour A&I - UNSA :

M. Serge Lagauzère, secrétaire académique, M. Antony Dubois, conseiller syndical, Mme Sylvie Juraver, conseillère syndicale

BUDGET 2022

Le CD94 représenté par M. Tryzna, a conscience des difficultés que les collèges vont rencontrer au niveau de l'énergie pour les mois à venir, les collègues en géothermie voient des factures très élevées arriver, une enquête sur les dépenses 2021 et 2022 d'énergie déjà réalisées vient d'être envoyée aux adjoints gestionnaires à retourner à la DEC.

GESTION ATTEE

La carte cible existante va être revue les situations ayant évoluées depuis 4 ans, une réflexion sur les postes va être engagée, beaucoup d'agents sont en fin de carrière avec des difficultés d'ordre médicales. Il faudra mettre en avant « les bons agents », et faire des rapports sur les agents qui dysfonctionnent et envisager des mesures disciplinaires.

L'intérim mise en place n'est pas une solution pérenne. Sur 950 agents 10 % d'absence, 100 agents « volants ».

Les directives du temps de travail vont évoluer (application des 1607 H. à tous les agents départementaux) au 01.01.2023. L'application pour les agents mis à disposition des collèges doit être moins douloureuse que pour les autres.

RESTAURATION

Extension de la cuisine centrale au collège Adolphe Chérioux (18 collèges) arrêt de celle de Fresnes, mais la politique n'est pas d'augmenter le nombre de cuisines satellites, dans les nouveaux collèges ce sont des cuisines de production qui sont prévues.

1/3 des collèges ne sont pas équipés du logiciel de comptabilité auxiliaire TURBO ou ALISE, c'est prévu à très court terme.

Tarifification : tarif unique avec quotient familial pris en compte, prévu pour la rentrée 2024.

Environ 35 000 demi-pensionnaires environ dans le département. Fin de ADEP.

Groupement de commandes alimentaires, il faut que les collèges « jouent le jeu » et commandent effectivement auprès des fournisseurs retenus dans le cadre des appels d'offres, ce qui n'est pas le cas de tous actuellement.

La question de la mise en œuvre d'Opale est entière le CD94 doit travailler avec le rectorat.

BATIMENTAIRE

La convention d'adhésion aux groupements d'achats (chauffage, SSI, désenfumage, monte-charge, ascenseur, bureau de contrôle) n'existe pas pour les nouveaux marchés, ce qui pose problème pour le paiement des factures avec les comptables.

Concernant les logements de fonction, il est envisagé par le département de demander une caution aux occupants. Un état des lieux rigoureux devra être fait à l'arrivée et au départ des locataires.

Budget réparations prévu dans la DGF bien trop faible dans les collèges. Pour les recettes de COP, le CD94 souhaite en récupérer une partie pour constituer une sorte de « pot commun ».

M. Tryzna souhaite que le nombre d'interlocuteurs de la collectivité soit limité pour les collèges : le responsable de groupement, le chargé de patrimoine. Pas question d'intervenir pour les entreprises, dans les établissements sans accord du gestionnaire.

Pour les agents de maintenance, mutualisation possible en fonction des compétences de chacun. Les agents de maintenance durant les congés pourraient travailler en équipe (exemple peinture de classes). Le vice-président veut que les « OP » fassent un travail d'OP : pas coursier ou autres missions. Il doit être en mesure de réaliser des petits travaux et réaliser les petites réparations « sans tarder ». Le VP reste très vague sur les moyens financiers qui seraient dédiés et qui restent insuffisants pour réaliser ces travaux.

Au niveau informatique, il a conscience que les relations avec la DSI sont compliquées.

ORDIVAL

Cela représente une dépense de plus de 8,5 millions d'euros (à mettre en parallèle des dépenses pour les bâtiments qui s'élève à 95 millions d'euros) hors investissement.

C'est un budget élevé qu'assume seule la collectivité (plus aucune participation de l'état), Il convient que les enseignants s'en emparent réellement. Le WIFI fonctionnant maintenant dans tous les collèges.

60 % des élèves l'utilisent une fois par mois à la maison, pour 15 % c'est leur seul outil numérique (hors téléphone),

LOI 3DS

Cette loi sera mise en place pour l' élu qu'est le président du conseil départemental, AETI lui rappelle notre opposition et notre souhait de rester personnel éducation nationale. Il compte signer avec la DASEN une convention générale et non pas une convention par établissement.

Le SG d'A&I informé, précise que ce projet de passage par la DASEN est un phantasme.